

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYE

24^{ème} RALLYE DE LA VIE

Tous les points non prévus au présent règlement particulier relèvent du Code Sportif International, des Prescriptions Générales de la FFSA, du règlement standard des Rallyes ou des dispositions figurant dans les règlements spécifiques de chaque discipline.

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA.

INFORMATIONS

Asa Organisatrice :	ASACO VALLEE DE LA VIE
Nom du Rallye :	24 ^{ème} RALLYE DE LA VIE
Date :	19 et 20 SEPTEMBRE 2026
Niveau d'inscription :	REGIONAL
Eligibilité :	Coupe de France des Rallye 2027 Le Championnat de la Ligue Bretagne Pays de Loire Le Trophée de l'Automobile Club de l'Ouest Le Trophée HANKOOK Rallye Cup
Participation étrangère autorisée ?	NON
Visa Ligue Bretagne Pays de Loire :	R38 en date du 3 juin 2026
Permis d'organisation FFSA :	N°459 en date du 3 juin 2026
<i>Personne désignée par l'ASA en contact avec la FFSA pour l'obtention du permis d'organisation</i>	
Nom :	Gréaud Ludovic
Téléphone :	06 07 77 97 45
Mail :	asacovalleedelavie@gmail.com
<i>Comité d'Organisation</i>	
Président :	Gréaud Ludovic
Membres :	Tous les membres du Poiré Sport Auto
Secrétariat du Rallye, Adresse :	29 rue du Cygne 85170 Le Poiré Sur Vie
Téléphone :	06 07 77 97 45
Mail :	Poiresportauto@gmail.com
Permanence du Rallye :	Complexe Sportif de l'Idonnière
Date, horaire :	19 et 20 Septembre de 8h à 19h
<i>Organisateur technique</i>	
Nom :	Poiré Sport Auto

Adresse :	29 rue du Cygne 85170 Le Poiré Sur Vie
Téléphone :	06 07 77 97 45
Mail :	poiresportauto@gmail.com

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	Lundi 13 Juillet 2026
Ouverture des engagements	Lundi 13 Juillet 2026
Clôture des engagements	Lundi 7 Septembre 2026
Parution du carnet d'itinéraire	Samedi 19 Septembre 2026
Distribution du Road-Book	Samedi 19 Septembre 2026 au bar LES BRIGANDS ZA la Croix des Chaumes 85170 le Poiré Sur Vie 7h30 à 11h
Reconnaisances	Samedi 19 Septembre 2026 de 8h à 15h pour l'ES « la Forge » et de 8h à 17h pour les ES « la Claie et la Maldemée »
Vérifications administratives	Samedi 19 Septembre 2026 de 8h à 12h et de 13h15 à 15h00 au Complexe de l'Idonnière 85170 le Poiré Sur Vie
Vérifications	Samedi 19 Septembre 2026 de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 15h15 au Complexe de l'Idonnière 85170 le Poiré Sur Vie
Mise en place du parc de départ	Samedi 19 Septembre 2026 à 8h15 parking du Complexe de l'Idonnière 85170 le Poiré Sur Vie
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportif	Samedi 19 Septembre 2026 à 11h au Complexe de l'Idonnière 85170 le Poiré Sur Vie
Publication des équipages admis au départ	Samedi 19 Septembre 2026 à 16h15 au Complexe de l'Idonnière 85170 le Poiré Sur Vie
Publication des heures et ordres de départ	Samedi 19 Septembre 2026 à 16h15 au Complexe de l'Idonnière 85170 le Poiré Sur Vie
Briefing des pilotes	Briefing écrit
Départ de la 1 ^{ère} étape	Samedi 19 Septembre 2026 25min après le dernier concurrents VHC
Arrivée de la 1 ^{ère} étape	Samedi 19 Septembre 2026 25 min après le dernier concurrents VHC
Départ de la 2 ^{ème} étape	Dimanche 20 Septembre 2026 25min après le dernier concurrents VHC
Arrivée	Dimanche 20 Septembre 2026 25min après le dernier concurrents VHC

Vérifications finales	Garage BRETAUDEAU 85170 Le Poiré Sur Vie
Taux horaire de la main d'œuvre	60 € TTC
Publication des résultats	Dimanche 20 Septembre 2026 30min après l'arrivée du dernier concurrent Complexe de l'Idonnière
Remise des prix	Podium d'arrivée Complexe de l'Idonnière

ARTICLE 1P. ORGANISATION

1.1P. OFFICIELS

Fonction	Nom & numéro de licence
Président du Collège des Commissaires Sportifs	Dominique JOUBERT – N°14860
Commissaires Sportifs	Jean-Paul BEDIN _ N°3271 Thierry COULON – N°4777
Directeur de Course	Serge FAUVEL – N°2517
Adjoint à la Direction de Course PC	Jean-Christophe PERRIER - N°4884 Yoann FAYAT- N°47522
Directeurs de Course délégués aux ES	Gilles MERLIOT - N°13096 Jean-Louis MINEUR – N°29169
Adjoints à la Direction de Course délégués aux ES	Jean BELY – N°145422 Guillaume COUSIN -N°206258
Commissaire Technique responsable	Régis BERAU – N° 136886
Commissaires Techniques adjoints	Luc GOURDON – n°163936 Hugues VALOT – N°45584 Philippe COURTIN – N°425190 Romain THIPHAINE – N°155300 Nicolas PICARD – N°227955
Chargés des relations avec les concurrents	Marine MARTINEAU – N°210441 Myriam MAWDSLEY – N°11115
Chargé des relations avec la presse	Ludovic GREAUD – N° 112690
Chronométrateurs	Patrick CHARON - N°42548 Corinne SERVOIN – N°48875 Maryse GUION – N°12140 Olivier LAMBERT – N°234237
Chronométrateur Stagiaire	Cédric CORDONNIER – N°326340
Classement	Stéphane MONFORT – N°38611
Speaker	Simon ROUSSEAU – N°355734

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye de la Vie doit remplir la demande d'engagement, sur le site FFSA dûment complétée, avant le 7 Septembre 2026

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 110 voitures maximum sur l'ensemble des 2 rallyes (Moderne et VHC)

3.1.11.1P. Montant des droits d'engagement :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : 270 €
- Sans la publicité facultative des organisateurs : 540 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée uniquement dans le Parc d'assistance prévu au Road-Book

Prise en charge des déchets obligatoire par les équipages.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

Voir le plan de l'organisation remis aux concurrents aux vérifications administratives.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le Rallye de la Vie représente un parcours de150.14 kms.

Il est divisé en 2 étapes et 5 sections.

Il comporte 7 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39.80 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1/2 la FORGE.....5.300 Kms

ES 3/5/7 La CLAIE4.400 Kms

ES 4/6 La MALDEMEE8.000 Kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de **3 passages maximum**

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes :

Samedi 19 Septembre 2026 de 8h à 15 ES « La Forge »
Samedi 19 Septembre 2026 de 8h à 17h ES « La Claie et la Maldemée »

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Il n'y aura pas de remise des prix financière.

Des coupes seront distribuées aux :

- 3 premiers du scratch
- 1^{er} de chaque classe
- 1^{er} équipage féminin

Les coupes ne sont pas cumulables

La remise des prix se déroulera le dimanche 20 Septembre 2026 sur le podium du camion ACO après l'arrivée du dernier concurrents moderne.



ES	partiel	temps imparti	fermeture route	mise en place terminée	SECURITE	TRICO	AUTORITE	VIP 1	VIP 2	INFO	OOO	OO	O B	IER	O A	Iee	Dernier concurrent	BALAI
					01:30	01:35	01:00	00:55	00:50	00:55	00:50	00:55	00:50	00:55	00:50	00:55	00:50	00:55

1ere section		2eme section		3eme section															
CH sortie parc fermé	0:340	CH1 B	02:20	CH sortie parc fermé	0:340	CH1 B	02:20	CH sortie parc fermé	0:340	CH1 B	02:20	CH sortie parc fermé	0:340	CH1 B	02:20	CH sortie parc fermé	0:340	CH1 B	02:20
CH sortie parc as	8:770	CH1 C	00:25	CH sortie parc as	8:770	CH1 C	00:25	CH sortie parc as	8:770	CH1 C	00:25	CH sortie parc as	8:770	CH1 C	00:25	CH sortie parc as	8:770	CH1 C	00:25
CH départ ES1	0:180	CH2	00:15	CH départ ES1	0:180	CH2	00:15	CH départ ES1	0:180	CH2	00:15	CH départ ES1	0:180	CH2	00:15	CH départ ES1	0:180	CH2	00:15
CH départ la Forge	20:000	ES1	00:03	CH départ la Forge	20:000	ES1	00:03	CH départ la Forge	20:000	ES1	00:03	CH départ la Forge	20:000	ES1	00:03	CH départ la Forge	20:000	ES1	00:03
CH entrée parc regroup	29:890	CH2 A	00:30	CH entrée parc regroup	29:890	CH2 A	00:30	CH entrée parc regroup	29:890	CH2 A	00:30	CH entrée parc regroup	29:890	CH2 A	00:30	CH entrée parc regroup	29:890	CH2 A	00:30
total etape		10:800		59:540		13:0		1:20		1:15		1:00		0:45		0:55		0:50	

1ere section		2eme section		3eme section															
CH sortie parc fermé	0:100	CH2 B	00:40	CH sortie parc fermé	0:100	CH2 B	00:40	CH sortie parc fermé	0:100	CH2 B	00:40	CH sortie parc fermé	0:100	CH2 B	00:40	CH sortie parc fermé	0:100	CH2 B	00:40
CH sortie parc as	8:800	CH3	00:20	CH sortie parc as	8:800	CH3	00:20	CH sortie parc as	8:800	CH3	00:20	CH sortie parc as	8:800	CH3	00:20	CH sortie parc as	8:800	CH3	00:20
CH départ ES3	0:100	ES3	00:03	CH départ ES3	0:100	ES3	00:03	CH départ ES3	0:100	ES3	00:03	CH départ ES3	0:100	ES3	00:03	CH départ ES3	0:100	ES3	00:03
CH départ la Laine	14:500	CH4	00:25	CH départ la Laine	14:500	CH4	00:25	CH départ la Laine	14:500	CH4	00:25	CH départ la Laine	14:500	CH4	00:25	CH départ la Laine	14:500	CH4	00:25
CH départ ES4	0:100	ES4	00:03	CH départ ES4	0:100	ES4	00:03	CH départ ES4	0:100	ES4	00:03	CH départ ES4	0:100	ES4	00:03	CH départ ES4	0:100	ES4	00:03
CH départ la Mademoiselle	12:500	CH4 A	00:22	CH départ la Mademoiselle	12:500	CH4 A	00:22	CH départ la Mademoiselle	12:500	CH4 A	00:22	CH départ la Mademoiselle	12:500	CH4 A	00:22	CH départ la Mademoiselle	12:500	CH4 A	00:22
CH entrée parc regroup	36:150	CH4 B	01:10	CH entrée parc regroup	36:150	CH4 B	01:10	CH entrée parc regroup	36:150	CH4 B	01:10	CH entrée parc regroup	36:150	CH4 B	01:10	CH entrée parc regroup	36:150	CH4 B	01:10
total etape		29:200		92:800		40:000		152:340		40:000		152:340		40:000		152:340		40:000	